

LAON

N° 110
FÉVRIER/MARS 2017



ENVIRONNEMENT p.4
Borne de recharge



JEUNESSE p.12
La réussite éducative



LAON D'HIER p.18
*Le patrimoine c'est aussi ...
Les cimetières*

DOSSIER p.4 & 5

BUDGET 2017 **BAISSE DES IMPÔTS**



FÉVRIER

DU 11 AU 12 FÉVRIER
COLLOQUE SUR LES RÉALITÉS INVISIBLES
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86

MARDI 14 FÉVRIER - 10^H À 18^H
DON DU SANG
Centre social «le Triangle»

MERCREDI 15 FÉVRIER - 15^H
SAMEDI 18 FÉVRIER - 10^H30
LE PETIT MONDE DE LÉO - Cinéma
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86



VENDEDI 17 FÉVRIER - 15^H
MARCHÉ DES PRODUITS DU TERROIR
Cloître de l'Abbaye SaintMartin

DIMANCHE 19 FÉVRIER - 10^H
4^{ÈME} RENCONTRE INTERCLUBS D'AÉROMODÉLISME
Palais des Sports - bigoudai@bbox.fr

SAMEDI 25 FÉVRIER - 10H30
CROQ'HISTOIRES
Médiathèque Georges Brassens - Rue Léo Lagrange

25 ET 26 FÉVRIER
1/2 FINALE DES CHAMPIONNATS DE FRANCE
D'ESCRIME PAR ÉQUIPE
Palais des sports et Gymnase Coubertin



MARDI 28 FÉVRIER - 20^H
MADAME PLACARD À L'HÔPITAL
Théâtre Guy Sabatier - 03 23 22 86 86

MARS

SAMEDI 4 MARS - 11^H
TOI DU MONDE - Marionnettes
Centre social CAPNO



SAMEDI 4 MARS - 10^H
BÉBÉ BOUQUINE
Médiathèque Brassens - Rue Léo Lagrange

SAMEDI 4 MARS - 20^H30
TOUT À REFAIRE - Théâtre, comédie
Théâtre Guy Sabatier
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86

DIMANCHE 5 MARS - 10^H
SALON DES COLLECTIONNEURS
Boulodrome - Avenue Charles de Gaulle

MARDI 7 MARS - 20^H
L'APPRENTI
Théâtre Guy Sabatier
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86

MARDI 7 MARS
RACONTE-MOI TON MÉTIER
Boulodrome

JEUDI 9 MARS - 20^H
NOUVEAU HÉROS - Théâtre
Théâtre Raymond Lefèvre - Maison des Arts et Loisirs

VENDEDI 10 MARS
WATER POLO
FC Laon Natation - OCNS Quiévrechain
Piscine Le Dôme



VENDEDI 10 MARS - 20^H30
NABULLO - Concert
Théâtre Guy Sabatier
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86

11 ET 12 MARS
FÊTE DU TIMBRE
ESCAL - 63 rue Serurier

SALON DES VINS
boulodrome
organisé par le Lion's club

DIMANCHE 12 MARS
LIONEL ET STÉPHANE BELMONDO
Festival Jazz'titudes
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86



MARDI 14 MARS - 10^H À 12^H - 13^H30 À 17^H
DON DU SANG
Centre social le Triangle - Rue Edouard Branly
organisée par le club les Merlettes

MARDI 14 MARS
VENTE INTER-CLUB SENIOR
Centre social le Triangle - Rue Edouard Branly
organisée par le club les Merlettes

JEUDI 16 MARS
VIRGINIA BROWN & THE SHAMELESS - Concert
Festival Jazz'titudes
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86

VENDEDI 17 MARS - 15^H
MARCHÉ DES PRODUITS DU TERROIR
Cloître de l'Abbaye SaintMartin



VENDEDI 17 MARS
BIRELI LAGRÈNE QUARTET - Concert
Festival Jazz'titudes
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86

DIMANCHE 19 MARS
DANIEL HUMAIR & EMILE PARISIEN - Concert
Festival Jazz'titudes
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86



23 ET 24 MARS - 20^H
L'APRÈS-MIDI D'UN FOEHN
Danse, Marionnette
Théâtre Guy Sabatier
Maison des Arts et Loisirs - 03 23 22 86 86



SAMEDI 25 MARS - 10^H30
CROQ'HISTOIRES
Médiathèque Georges Brassens - Rue Léo Lagrange

ÉDITO

PAR ANTOINE LEFÈVRE
SÉNATEUR - MAIRE DE LAON

UNE VILLE EN MOUVEMENT

La Ville de Laon, guidée par l'équipe de la majorité municipale, poursuit sa marche en avant. Cette marche a un but précis : elle vise le progrès, l'innovation et l'amélioration continue de la qualité de vie de tous les Laonnois.

Ce nouveau numéro d'Élan vous tient par conséquent informés des nombreux chantiers qui font l'actualité de notre territoire.

Améliorer votre qualité de vie passe d'abord par l'offre de services performants à des coûts maîtrisés. La gestion du budget de notre collectivité se doit d'être aussi rigoureuse qu'efficace et judicieuse. L'atteinte de ces objectifs se manifeste par la baisse du taux des impôts locaux récemment décidée. Elle fait écho à la baisse du prix de l'eau. Préserver vos finances, augmenter votre pouvoir d'achat tout en maintenant un haut niveau d'investissements en faveur des équipements collectifs, voici les clés du succès que nous poursuivons et mettons en œuvre, années après années.

Les investissements de long terme doivent accompagner cette dynamique financière bénéfique immédiatement pour les Laonnois. Développement de la politique numérique pour les élèves, mise à l'honneur de nos étudiants en IUT, programmation culturelle diversifiée à destination de tous, amélioration de notre offre touristique, nouveau legs en faveur de notre musée, et encadrement de la vie nocturne grâce à la signature d'une charte qui implique tous les acteurs concernés... sont autant d'exemples concrets qui renforcent la qualité de vie de chacun, au quotidien.

Notre marche
est un marathon.
Nous inscrivons notre action
dans la durée.

Les investissements financiers et les projets techniques ne sont pas tout : le facteur humain est déterminant. La Ville de Laon peut être fière de son tissu associatif riche et d'excellente qualité. Les associations insèrent les individus et elles permettent d'exprimer leurs talents. Les sportifs disposent ainsi de nombreuses installations et équipements, et les résultats des différents clubs sont encourageants.

Parallèlement, de nombreuses compétitions se tiennent sur notre territoire car il est attractif.

Notre marche est un marathon, nous inscrivons notre action dans la durée. Grâce à ce travail de fond, mené dans une logique collective et avec le soutien de tous, nous améliorons chaque

jour le référencement et la notoriété de notre Ville. Notre action a un sens précis et clair : nous sommes riches de notre histoire et résolument tournés vers la modernité. Nous avançons ensemble.

ELAN

Journal Municipal de la Ville de LAON
Directeur de publication : Antoine LEFÈVRE
Photographies : Grégory LEMOINE
et Jérôme DUFRENOY
Impression : Alliance PG - Tirage : 17 000 ex
Distribution : Adrexo
ISSN : 12 79 - 38 76 - Dépôt Légal : 1^{er} trimestre 1999
Service communication
Tél. 03 23 22 85 30 - Fax 03 23 22 85 35
contact@ville-laon.fr
Site internet : laon.fr



Depuis plusieurs années, nous respectons notre engagement de conserver notre capacité d'investissement volontariste sans augmenter les impôts. Notre gestion rigoureuse nous permet aujourd'hui d'aller au delà et de proposer aux Laonnois une baisse de la fiscalité.»

ANTOINE LEFEVRE
SÉNATEUR-MAIRE DE LAON



EVOLUTION DE LA DETTE ET DE L'INVESTISSEMENT
COMPTE ADMINISTRATIF DE 2001 À 2016

BUDGETS 2017
INVESTISSEMENT

7,5
MILLIONS €
BUDGET PRINCIPAL VILLE

250 000 €
EAU

525 000 €
ASSAINISSEMENT

34 000 €
PARKING SOUTERRAIN

BUDGETS 2017
FONCTIONNEMENT

31,5
MILLIONS €
BUDGET PRINCIPAL VILLE

51 811 €
EAU

670 724 €
ASSAINISSEMENT

100 000 €
PARKING SOUTERRAIN

8,3 MILLION D'€ D'INVESTISSEMENT, POUR PRÉPARER L'AVENIR, MODERNISER NOTRE VILLE ET SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE EN 2017

LA VILLE DE LAON
BAISSE SES IMPÔTS...

Dans un contexte économique difficile, la Municipalité a envoyé un signal fort aux Laonnois en votant lors du conseil municipal du 12 décembre 2016 une baisse de 5,5 % des taux de fiscalité.

Cela fait plusieurs années que la part communale des impôts et taxes n'a pas été augmentée. Aujourd'hui, la majorité municipale poursuit sa politique volontariste et de bon sens en matière budgétaire en baissant de 5,5 % ses taux de fiscalité. Objectifs : Redonner du pouvoir d'achat aux Laonnois et rendre Laon plus attractive.

Cette évolution fiscale ne s'est pas construite au détriment de l'action municipale puisque la capacité d'investissement de la ville de Laon a été multipliée par trois depuis 2001. Le budget total de la commune s'élève à 40,7 millions d'euros. Il se partage entre 8,3 millions d'euros pour les investissements et 31 millions en fonctionnement. La Ville poursuit également son désendettement : le stock de dette du budget principal sera ramené à moins de 10 millions d'euros en fin d'année 2016 contre 30 millions en 2001. Le remboursement annuel est passé de 5 millions en 2001 à 2 millions d'euros en 2016, soit 3 millions d'euros supplémentaires à investir chaque année pour moderniser le cadre de vie des Laonnois.

... ET LE PRIX DE L'EAU

La baisse du prix de l'eau a également été actée par le conseil municipal, fruit, là encore, d'une volonté politique et de l'action des services municipaux concernés. Depuis 15 ans, d'importants travaux ont été réalisés afin de moderniser le réseau d'eau et d'assainissement de la Ville de Laon. Les négociations lors de la délégation de service public (DSP), au printemps dernier, permettent aujourd'hui de voir une diminution de 9% sur le prix du mètre cube d'eau.



INVESTIR POUR DES AMÉNAGEMENTS URBAINS MODERNES ET SÉCURISÉS.

4 000 000 €

avec notamment la requalification de l'entrée de ville Charles de Gaulle (création de cheminements piétonniers et piste cyclable vers la zone de loisirs) pour 1 500 000 €.

INVESTIR POUR NOS ENFANTS
720 000 €

en modernisant nos écoles et leur équipement et notamment avec un grand plan numérique.

INVESTIR POUR LA CULTURE

150 000 €

pour la Maison des Arts et Loisirs, Bibliothèques et médiathèques (numérisation des manuscrits, rénovation, achat de matériel et mobilier...).

INVESTIR POUR RÉPONDRE TOUJOURS MIEUX AUX ATTENTES DES USAGERS.
150 000 €

par l'achat de matériel et d'équipement pour le Centre Technique Municipal.

INVESTIR POUR VALORISER ET ENTREtenir NOTRE PATRIMOINE

200 000 €

pour la Cathédrale et l'église Saint-Martin (éclairage, vitraux...).

INVESTIR POUR LE SPORT

450 000 €

pour les équipements sportifs avec notamment la construction d'un terrain multi-sports dans le quartier Ile de France.

LES AUTRES PROGRAMMES

80 000 € pour la reprise de la toiture de la Régie de Quartier au quartier Champagne.

70 000 € pour le remplacement des menuiseries à la Direction des Services Techniques de la ville et la Maison des Syndicats.

70 000 € pour la petite enfance.

ENTREPRENDRE ET RÉUSSIR SUR LE LAONNOIS

Le développement économique et l'emploi sont au cœur de l'action des élus de la Ville de Laon et de la Communauté d'Agglomération. Ce territoire dispose de nombreux atouts. Il se situe tout d'abord sur un axe stratégique, celui qui relie la capitale de notre pays, à la Belgique. Il se situe également sur la voie qui dessert le Royaume-Uni. Cette position de carrefour se double d'une proximité évidente – et historique – avec le territoire Rémois.

DEUX EXEMPLES DE RÉUSSITE AU NIVEAU INDUSTRIEL ET AGROALIMENTAIRE POUR NOTRE TERRITOIRE.

DIANE INDUSTRIES

Créée en 2011 et implantée sur le pôle d'activités du Champ du Roy, Diane Industries (75 emplois actuellement avec un objectif de 130 à terme) a pour domaine d'activité les professionnels de la boulangerie-pâtisserie artisanale et industrielle, de l'agro-alimentaire et des métiers de bouche (supports de cuisson anti-adhérents, chariots, échelles pâtisseries, armoires, plaques de pâtisserie). Diane industries dispense également son savoir-faire dans la transformation des métaux (inox et aluminium), dans les traitements de surface et dans la fabrication de cheminées métalliques.

Diane industries dispose des moyens pour réussir aujourd'hui et préparer l'avenir avec son bureau d'études et de design, son laboratoire recherche et développement, son atelier de prototypage, son atelier d'essais et de tests destructifs.

SOCIÉTÉ DE DISTRIBUTION ET DE PRESTATION (SDP)

Créée en 1991 à Soissons, la Société de Distribution et de Prestation (SDP) est spécialisée dans la formulation, la fabrication et la distribution de produits destinés à l'agriculture. En complément de ses locaux de Pinon, SDP achète au début de l'année 2016 l'ancien site de MS MODE (9 000 m² situés sur le pôle du Champ du Roy) pour en faire son siège social. Ce projet mené sur le territoire laonnais, permet à SDP de poursuivre son développement avec l'embauche de plusieurs CDI à Laon dans les trois années à venir.

A l'image de Diane Industries, SDP dispose de nombreux services propres (recherche, production, marketing, commercial, expédition) qui lui permettent de conserver une grande réactivité et une forte autonomie.



Antoine Lefèvre, sénateur-maire de Laon, Philippe Vasseur, Haut-Commissaire à la réindustrialisation des Hauts-de-France, Olivier Josseaux, vice-président en charge du développement économique, et Régis Carrette, président d'Initiative Aisne lors d'une visite avec les dirigeants de ces deux entreprises

PARTENARIAT ENTRE INVEST IN REIMS ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU PAYS DE LAON



À l'Hôtel de Ville de Laon, Antoine Lefèvre, Maire de LAON et président de la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon et Catherine Vautrin, Présidente de Reims Métropole et vice-Présidente d'Invest in Reims ont signé une convention de collaboration entre ces deux structures en charge du développement économique du Laonnais et du territoire Rémois. Les deux agglomérations sont riches d'atouts complémentaires, elles partagent la volonté commune d'accroître sans cesse leur attractivité économique.

Cette signature a pour but de faciliter l'échange d'information, de renforcer l'efficacité de la recherche et de l'orientation des entrepreneurs entre les deux territoires, en satisfaisant au mieux leurs besoins. Cette convention démultiplie ainsi et de façon concrète les opportunités économiques à saisir, dans une logique de gagnant-gagnant.

50 EMPLOIS CRÉÉS CHEZ DAUNAT

L'entreprise Daunat est implantée sur le territoire laonnais, 3 Rue Emile Zola, pôle d'activités du Champ du Roy, depuis une dizaine d'années. En 2015, elle a réalisé de nouveaux investissements et ouvert une nouvelle ligne de production. L'automatisation de cette dernière en 2016 a permis d'augmenter les volumes de production.

Afin de répondre à ce nouveau potentiel, Daunat continue sa campagne de recrutement lancée en 2016 (une centaine d'embauches en 2016) et recrutera en 2017, cinquante CDI (contrat à durée indéterminée) sur des postes, entre autres, de conducteurs machine, chefs de ligne ou techniciens de maintenance.

Si vous êtes intéressé, contactez l'agence Pôle emploi de Laon.

PÔLE EMPLOI - AGENCE LAON

Avenue du maréchal Foch 02000 Laon

Téléphone : 3949

(Service gratuit + prix appel)

L'entreprise Daunat à Laon, c'est 330 salariés équivalent temps plein, dont 265 CDI. Chaque année, les 5 lignes de production permettent de fabriquer 35 millions de sandwiches et salades composées.



VIE DU COMMERCE



EMBELLISSEMENT DES VITRINES

La Ville de Laon a mené une opération de mise en place de vitrophanie sur certaines vitrines commerciales de la cité médiévale, en décembre dernier. Outre l'embellissement de l'axe commercial, l'objectif est également d'inciter à la reprise de ces commerces. D'ailleurs, une de ces cellules commerciales fait l'objet d'un projet en cours de finalisation.

Cette opération ne peut être menée sans l'accord des propriétaires des cellules et la ville remercie chacun d'eux pour ce partenariat. Courant 2017, plusieurs nouvelles cellules commerciales bénéficieront d'une mise en valeur par vitrophanie 3D.

La Ville de Laon invite chaque propriétaire à entretenir sa façade pour l'amélioration de l'image globale.

La valorisation de nos axes commerciaux est l'affaire de tous.

LA P'TITE FABRIQUE

Située rue Châtelaine, une nouvelle boutique éphémère est ouverte depuis décembre 2016. Les quatre créateurs présents vous proposent notamment des objets en tissu, la réparation



et fabrication de guitares, la création de sacs, pochettes et étuis, ainsi que des tableaux. Venez la découvrir et profitez de cette occasion pour visiter ou revisiter les autres boutiques éphémères : la «Boutique des créateurs» rue Saint-Jean (des exposants présentent leurs créations «fait main» : objets déco à base de livres, filage de verre, ou photographies entre autre) et «Le coin des créateurs» place du marché aux herbes (Espace où les artistes (de nombreux peintres) peuvent laisser libre cours à leur créativité en présence du public).

Ouvertes au printemps 2016 et initialement prévues jusqu'à fin septembre 2016, le succès de ces deux boutiques éphémères conduit la municipalité à poursuivre l'expérience jusqu'en septembre 2017.

NOUVELLES IMPLANTATIONS

ELECTRO FIRST

Réparations de téléphones
Achat - Vente - Accessoires
42 rue Eugène Leduc
03 23 29 82 38
electro.first.laon@gmail.com
fb : electro first



COFFEE TRUCK

Torréfaction de café vert, vente de thés,
infusions et chocolats ...
mardi : 20 rue du Bourg
vendredi : Place des droits de l'homme
06 88 04 86 20 - cœur2cafemail.com

SUBLIME COLORS... by Malika

Salon de coiffure
89 rue Léon Nanquette
03 23 29 33 56

TRÉSOR D'ENFANTS

Prêt à porter enfants
96 rue Pierre Curtil
06 68 24 06 90
tresors.denfants@hotmail.com

Ô RIAD

Salon de thé
Bar à chicha
3 rue Saint-Jean
06 11 10 13 73



L'AVENUE

Restaurant
41 bld de Lyon
03 23 29 94 29

CHANGEMENT DE PROPRIÉTAIRE

BOULANGERIE PÂTISSERIE MÉREAU ET FILLE

Boulangerie Pâtisserie
58 rue Eugène Leduc - 03 23 23 26 29 - Facebook : Patrick Méreau

L'HEXAGONE

Bureau de presse
Centre commercial Carrefour - rue Romanette - 03 23 20 30 02

LA PATATERIE

Restaurant - 8 rue Jean Jacques Rousseau - 03 23 22 92 74
Facebook : lapataterie.fr

JARDILAND

134 Avenue Pierre Mendès France - 03 23 79 04 48

TRANSFERTS

BELLISSIMA

Institut de beauté - 2 place d'Ardon - 03 23 260 260

LA FRIPERIE DES PITCHOUNES

Vêtements d'occasions de la naissance à 5 ans - Jouets et puériculture - 67 rue Eugène Leduc - 03 23 23 36 65 - Facebook : lafriperiedespitchoues02 - lafriperiedespitchoues@orange.fr

BIENTÔT 16 ANS!

PENSEZ AU RECENSEMENT

La loi du 28 octobre 1997 portant réforme du service national a suspendu l'appel sous les drapeaux et a créé un ensemble d'obligations s'adressant à tous les Français (les garçons nés après le 31 décembre 1978 et les filles nées après le 1^{er} janvier 1983). Tous les jeunes français et françaises (ou le tuteur légal) ont l'obligation de se faire recenser à la date anniversaire de leurs 16 ans et jusqu'aux trois mois qui suivent à la mairie de leur domicile munis de leur pièce d'identité et du livret de famille.

DE 16 À 18 ANS L'ATTESTATION DE RECENSEMENT

Une « attestation de recensement » sera remise au jeune et doit être conservée précieusement. Elle est indispensable pour les inscriptions aux concours et examens soumis au contrôle de l'autorité publique (conduite accompagnée, CAP, baccalauréat...).

COMMENT SE FAIRE RECENSER ?

Par internet, il suffit de créer son compte sur www.mon.service-public.fr, puis d'accéder à la rubrique « recensement citoyen obligatoire ». Les pièces justificatives (carte d'identité ou passeport et livret de famille) doivent être numérisées.

A la mairie de votre domicile, en vous munissant d'une pièce d'identité et du livret de famille

INFORMATIONS

LA JOURNÉE DÉFENSE ET CITOYENNETÉ

Depuis janvier 2011, la Journée Défense et Citoyenneté remplace la Journée d'Appel et de Préparation à la Défense.

L'objectif de la Journée Défense et Citoyenneté est d'informer les jeunes Français sur leurs droits et devoirs en tant que citoyens pour les aider à mieux comprendre le fonctionnement des institutions de leur pays. Elle s'inscrit dans le parcours de citoyenneté dont elle est la dernière étape.

UNE CHARTE DE LA VIE NOCTURNE À LAON

La Ville de Laon, l'Etat et les établissements de nuit volontaires pour ce dispositif (le Before Café, le British Pub, le Coyote Café, le Gibus, le Lutin Bleu, l'Odysée et le Zinc) ont signé la charte de la vie nocturne.

Cette charte a pour objectif d'échanger sur les problématiques communes, proposer des actions innovantes en matière de troubles à l'ordre public, de sécurité routière, de lutte contre les addictions et les nuisances sonores. Elle permet également de faciliter les démarches administratives et d'assurer la bonne application de la réglementation.

La charte a été signée en présence des étudiants de l'IUT et de l'IFSI qui ont pu débattre avec les forces de l'ordre, des spécialistes de la lutte contre les addictions et les gérants des bars et discothèque, des résidents de la Maison Sophora de Gauchy, foyer d'accueil médicalisé pour adultes polytraumatisés sont également venus apporter leur témoignage suite à des accidents de la route.



LA VILLE DE LAON INSTALLE DES BORNES DE RECHARGE POUR VÉHICULES ÉLECTRIQUES

Depuis quelques années, les modes de déplacement dans notre société évoluent. La Ville de Laon accompagne ces changements notamment par l'acquisition de véhicules électriques et le déploiement de bornes de recharges...

Depuis quelques semaines, trois nouvelles bornes sont entrées en service dans le cadre d'un programme porté par la Ville de Laon, l'USEDA et l'ADEME. Elles sont placées, de façon pertinente, près des commerces, services et lieux publics (Place du Général Leclerc, Place des Droits de l'Homme et sur le parking de la Plaine), afin de permettre à tous les utilisateurs de véhicules électriques et hybrides rechargeables de se déplacer en toute sérénité.

En 2017, la Ville de Laon mettra à disposition deux nouvelles bornes, avenue Charles de Gaulle et place Robert Aumont. Dans le même temps, la Communauté d'Agglomération du Pays de Laon en installera une à la piscine-patinoire Le Dôme et le Conseil départemental en positionnera trois supplémentaires au Parc Foch, devant la Préfecture et à la Direction de la prévention de l'action sociale (Dipas).

Ces implantations sur le territoire de la Ville de Laon s'inscrivent dans le cadre du projet DIRVE O2. Porté par l'USEDA, ce projet consiste au déploiement des bornes de recharge pour véhicules électriques et hybrides rechargeables sur le territoire axonais (environ 140 bornes dans 93 communes de l'Aisne).

Le budget total du projet DIRVE O2 s'élève à 1 900 000 €, financé par les Investissements d'Avenir de l'Etat confiés à l'ADEME (50 %), les collectivités locales volontaires (35 %) et l'USEDA (15 %).



Opération réalisée avec le concours des Investissements d'Avenir de l'Etat, confiés à l'ADEME

COMMENT ÇA MARCHE ?

Les bornes installées sont des bornes de recharge dites « accélérées » d'une puissance de 22kW. Elles permettent de recharger les véhicules électriques en 1h en moyenne.

DIRVE O2 proposera de nombreux services tels que la géolocalisation des bornes ou la disponibilité des bornes (disponible ou en charge).

Les bornes seront accessibles avec ou sans abonnement et proposent une grande variété de moyens d'accès : badge et application mobile, QR code, navigateur web sur téléphone et tablette.

La recharge sera facturée en fonction du temps de connexion. A titre indicatif, pour un prix d'environ 4 euros, le client du service pourra bénéficier d'une heure de recharge accélérée ou 7 heures de charges normales.

L'ORIENTATION ÉLECTRIQUE DE LA VILLE

La Ville de Laon s'est dotée de ses premiers véhicules électriques en 2013. Depuis, elle complète sa flotte avec les véhicules disponibles sur le marché à même de répondre aux spécificités des missions des services municipaux et aux budgets alloués. En 2017, les services propreté urbaine, voirie, police municipale et vaguemestre sont équipés de véhicules électriques. D'autres services seront très prochainement équipés.

RENSEIGNEMENTS SUR L'UTILISATION DES BORNES DE RECHARGE :
appeler le 03 10 00 23 23 (ouvert 7j/7 de 7h à 22h00)
ou www.useda.fr

ÉVALUER ET AMÉLIORER LA PROPRETÉ

Le conseil municipal a voté en juillet 2016 l'adhésion de la Ville de LAON à l'Association des Villes pour la Propreté Urbaine (AVPU).

Objectif : faire progresser la propreté en ville et changer la perception des habitants. Pour cela, plusieurs actions vont être mises en place en commençant par la mesure du niveau de propreté de la ville.

COMMENT MESURER LA PROPRETÉ ?

En adhérant à l'AVPU, la Ville de Laon se donne les moyens d'évaluer sur des critères objectifs et en fonction des secteurs (gare, écoles, centre ville, zones résidentielles...) la propreté de son espace urbain. L'AVPU met en effet à disposition de ses adhérents sa grille des Indicateurs Objectifs de Propreté (IOP) qui permet d'enregistrer un état « quantitatif » de la non propreté. Tous les trimestres, l'AVPU collecte les résultats de ses adhérents. Les données statistiques ainsi collectées vont permettre aux équipes d'entretien de la Ville de Laon de savoir où elles se situent par rapport à la moyenne, de mesurer leurs évolutions dans le temps et leurs marges de progression. Laon dispose de ce fait d'un véritable outil de pilotage.

DES ESPACES PUBLICS PROPRES « DURABLEMENT »

L'adhésion à l'AVPU démontre la volonté de la Ville de Laon d'améliorer « durablement » la propreté de ses espaces publics. Par « durablement », il faut entendre la valorisation des moyens mis en œuvre auprès de la population pour diminuer la salissure (équipements, médiation, sensibilisation, coercition, etc.) plutôt que les moyens pour nettoyer, même si le nettoyage reste l'essentiel du travail du service.

PARTAGER LES EXPÉRIENCES

L'AVPU organise régulièrement des rencontres, qui sont autant de moments de partage. Chaque collectivité membre est représentée par un élu et par un fonctionnaire.

L'association initie également des campagnes d'action thématiques et met à la disposition de ses adhérents des outils communs, comme pour la propreté liée aux marchés, la problématique des mégots, la valorisation des agents ou le zéro phyto adapté à la propreté.



« Chacun a son rôle à jouer en étant plus responsable et moins négligent »

BÉATRICE LABEL
CONSEILLÈRE MUNICIPALE
CHARGÉE DE LA PROPRETÉ ET
DU CADRE DE VIE



LA PROPRETÉ À LAON C'EST :
25 AGENTS - 2 BALAYEUSES - 1 LAVEUSE - 2 GOUPILS AVEC NETTOYEUR HAUTE PRESSION - 1 HYDROGOMMEUSE - 3 ASPIRATEURS DE VOIRIE - 1 CAMION GRUE - 1 CAMION MULTI BENNES





ACCUEIL DE LOISIRS

PLUS DE PROXIMITÉ ET DE POSSIBILITÉS

Plus qu'un simple système de garde, les accueils de loisirs mis en place par la Ville de Laon, les mercredis après-midi et pendant les petites vacances, proposent aux enfants un grand choix d'activités adaptées à leur âge et à leurs attentes.

DES SITES RECENTRÉS

Les travaux de modernisation de l'école Moulin Roux ont permis aux accueils de loisirs «La Fontaine» et «Georges Brassens» d'être regroupés au sein d'une même structure organisée, en salles dédiées pour chaque âge. L'accueil de loisirs «Moulin Roux» accueille désormais les enfants de 3 à 12 ans.

L'accueil de loisirs «Montreuil» qui accueillait par le passé des enfants de 3 à 6 ans offre désormais un accueil de 3 à 12 ans en bénéficiant des locaux de l'école Anatole France élémentaire qui jouxte les ALSH «Montreuil».

Ces regroupements simplifient l'organisation de ces centres et mutualisent les animateurs. La localisation de ces centres et l'accueil des enfants de 3 à 12 ans réduisent les déplacements des parents pour plus de proximité et d'accessibilité.

De plus, et toujours afin de permettre au plus grand nombre de profiter des accueils de loisirs du mercredi, la Ville de Laon a signé une convention avec la TUL afin d'accroître les capacités de transports. Depuis septembre 2016, un bus, pour chaque site, attend les enfants inscrits à la sortie de l'école et les emmène jusqu'à l'accueil de loisirs auquel ils sont rattachés.

La Ville de Laon propose donc un service de transport commun, un repas, les activités de l'accueil de loisirs et un goûter à partir de 3,75 euros (en fonction du quotient familial) pour les Laonnois.

Les enfants peuvent également être accueillis de 13h30 à 17h, sans repas.

Enfin, un départ échelonné de 17h à 18h est proposé sur les 2 sites.

Les accueils de loisirs des petites vacances scolaires profitent également de cette réorganisation puisque les enfants de 3 à 12 ans sont accueillis sur ces deux sites.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Service Éducation-Jeunesse - Place du général Leclerc : 03 23 22 86 20

Quartier Services - Place du 8 mai 1945 : 03 23 22 85 90

LA RÉUSSITE ÉDUCATIVE, UN ENJEU MAJEUR POUR LA MUNICIPALITÉ

Depuis 2002, la Ville de Laon s'est engagée avec son Projet Educatif Global à favoriser la réussite éducative pour chaque enfant laonnois. Cela s'est concrétisé entre autres par la mise en place des Clubs coup de pouce lecture écriture (Club Clé) pour des enfants de CP des écoles La Fontaine, Louise Macauld et Saint-Exupéry ayant besoin d'une aide supplémentaire. Cette action qui se déroule le soir après la classe a été élaborée en partenariat avec l'Association Coup de Pouce, les services axonais de l'État et la CAF de l'Aisne. Elle a permis, depuis son démarrage, à un peu plus de 130 enfants de progresser dans l'acquisition de la lecture et de l'écriture.

Dans cet esprit, un club lecture écriture mathématiques (club Clem) a été expérimenté de janvier à juin 2016 à l'école La Fontaine avec 5 enfants de CE1. L'objectif de cet accompagnement est de donner le goût de l'arithmétique et de la géométrie tout en facilitant la lecture et la compréhension de consignes à des enfants qui avaient des freins sur ces matières. Au vu de l'évaluation positive, il y a désormais un club Clem associé à un club Clé dans les trois écoles élémentaires depuis le mois de novembre 2016.

L'effort de la ville ne va pas s'arrêter là puisque, convaincue de la pertinence de ces clubs qui favorisent au sein d'un petit groupe les progrès d'enfants qui ne sont pas à l'aise au sein d'un collectif, une expérience d'un club langage (CLA) va être mise en place à l'école maternelle Louise Macauld pour 5 enfants en classe de grande section dès janvier 2017. Le but de ce club qui fonctionnera après l'école, est de favoriser les activités autour du langage pour préparer l'apprentissage de la lecture l'année suivante.

RENSEIGNEMENTS :

Service Projet Educatif Global : 03 23 22 85 73



UN GRAND PLAN NUMÉRIQUE POUR NOS ÉCOLES

Le numérique est un enjeu de notre époque. Savoir utiliser un ordinateur, trouver une information sur internet ou être à l'aise avec les nouvelles technologies permettra aux adultes de demain de trouver leur place dans une société toujours plus connectée. Afin de répondre aux orientations de son Projet Educatif Global, l'équipe municipale développe le numérique à l'école depuis 2005. Aujourd'hui, cet effort s'intensifie avec la volonté de favoriser l'émergence de projets pédagogiques et éducatifs innovants, tout en assurant l'égalité des chances en favorisant l'équité d'accès aux usages numériques, outils d'éducation et d'apprentissages.

Ainsi, cinq écoles pilotes (Gilbert Lobjois - Louise Macauld maternelle - Ile-de-France élémentaire - Anatole France maternelle - Ardon) vont être l'objet d'une expérimentation pour laquelle 94 000 € seront investis. Celles-ci seront dotées d'un ENT (Environnement Numérique de Travail) ou d'une suite éducative (logiciels). Le matériel sera renouvelé pour disposer d'outils informatiques adaptés. En parallèle, quatre malles robotiques sont mises à disposition pour les classes le souhaitant ainsi que pour les NAP. La Ville de Laon a aussi mis sur un atelier robotique à l'école élémentaire La Fontaine le mardi soir après l'école. Enfin, un projet en direction des enfants autour de la bonne utilisation des écrans à la maison est mis en œuvre avec les parents élus, accompagnés d'un psychologue clinicien spécialiste de la question des écrans.

RENSEIGNEMENTS : **Service Projet Educatif Global : 03 23 22 85 73**



COUP DE PROJECTEUR SUR LES ACTIVITÉS PÉRISCOLAIRES

Mises en place sur l'ensemble du territoire national en 2015, les activités périscolaires sont organisées et prises en charge par la commune en prolongement de la journée de classe. En élémentaire, elles prennent la forme de parcours éducatifs. A Laon, chaque école propose un thème en fil conducteur pour l'année.

L'EXEMPLE DE L'ÉCOLE ÎLE-DE-FRANCE ÉLÉMENTAIRE.

Cette école a retenu un thème intitulé « voyages, voyages ».

A chaque période de classe, les enfants travaillent sur un continent différent à travers la réalisation de maquettes «XL».

La première étape a été de réaliser un planisphère sur une toile avec un petit avion qui se déplace vers le continent découvert pour la période. Les enfants réalisent également un ou deux objets miniatures qu'ils collent sur le planisphère.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS :

Service Éducation-Jeunesse - Place du général Leclerc : 03 23 22 86 20

Quartier Services - Place du 8 mai 1945 : 03 23 22 85 90

À l'école de rattachement de votre enfant

MAISON DES ARTS & LOISIRS

SPECTACLES

MADAME PLACARD À L'HÔPITAL

MARDI 28 FÉVRIER - 20H - Dès 8 ans - M.A.L.

Création de la compagnie L'Esprit de la Forge, texte de Luc Tartar
La nuit, l'hôpital est un monde étrange où chaque patient est une vie suspendue, une histoire singulière. Femme de ménage lancée à la poursuite d'un enfant des rues, Madame Placard se livre à chacun d'entre eux, explore le rapport à l'autre, à la douleur, et livre sa propre histoire au fil d'un parcours insolite, drôle et sincère.

TOI DU MONDE MARIONNETTES

SAMEDI 4 MARS - 11H - Dès 3 ans - Centre social CapNO

Sous le dédale des toits de la ville, vivent des personnages singuliers et pourtant proches de chacun de nous, qui se débattent avec les petits et les grands tracas du quotidien. Le marionnettiste Serge Boulter anime ce monde poétique, un brin nostalgique, où l'on affronte problèmes, peurs, et chagrins par le bon sens et la sensibilité.

L'APPRENTI

MARDI 7 MARS - 20H - Théâtre - Dès 10 ans - M.A.L.

Pour combler l'absence de son père, un adolescent cherche un père de substitution et jette son dévolu sur un homme solitaire, au caractère indépendant. Pourquoi cherche-t-on parfois un référent, et pourquoi est-il difficile d'endosser le rôle de père ? Histoire de la naissance d'une amitié, L'Apprenti en appelle à ce besoin de l'autre qui existe en chacun.

NOUVEAU HÉROS

JEUDI 9 MARS - 20H - Dès 14 ans - M.A.L.

Hercule, fils de Jupiter, est un homme sûr de lui et un mari violent. Junon lui impose de prendre l'identité d'une femme et d'expérimenter l'autre côté du genre. S'appuyant sur des témoignages authentiques recueillis au sein de la classe ouvrière, l'auteur Nicolas Kerszenbaum livre un tableau sans concession du sexisme ordinaire.

Représentation suivie d'une rencontre avec l'équipe artistique, en partenariat avec l'Association de la Cause Freudienne.



L'APRÈS-MIDI D'UN FÖHN

23 ET 24 MARS À 20H - Danse, marionnette - Dès 5 ans - M.A.L.

Par la magie d'un souffle, d'un tourbillon, des silhouettes réalisées à partir de simples sacs en plastique s'animent, s'élèvent et entament une danse gracieuse au son de la musique de Debussy. Elles portent ainsi toute la poésie du vieux rêve de l'homme : échapper à la pesanteur, chevaucher les vents...

Séances suivies d'une projection en partenariat avec le Festival CinéJeune de l'Aisne : le 23 mars, Mr Gaga, documentaire à partir de 12 ans ; le 24 mars, sélection de courts-métrages européens, à partir de 5 ans.

EXPOSITIONS

STATU QUO

DU 13 JANVIER AU 18 MARS - Maison des Arts et Loisirs

DU 13 JANVIER AU 25 FÉVRIER - Bibliothèque Suzanne Martinet

Un collectif d'artistes réuni par Marc Gérenton explore les différences de perception entre Europe et Asie, au travers d'instantanés arrachés à la course du temps.

ANDRÉE PRIGENT

LE BÉBÉ TOMBÉ DU TRAIN

DU 17 JANVIER AU 18 MARS - Médiathèque de Montreuil

Andrée Prigent, plasticienne, met en images l'histoire d'un homme solitaire et taciturne qui trouve un enfant inconnu, jeté dans son jardin par les soubresauts de l'histoire. Cette exposition présente les planches originales illustrant le livre éponyme de Jo Hoestlandt.

CARTE BLANCHE

LUC TARTAR ET SYLVAIN DIEZ

DU 7 MARS AU 29 AVRIL - Bibliothèque Suzanne Martinet

Partenaires de la compagnie en résidence L'Esprit de la Forge, Luc Tartar, écrivain, et Sylvain Diez, peintre, ont fait connaissance à Laon et travaillent depuis régulièrement ensemble. Pour ce nouveau projet, Sylvain Diez illustre un texte de Luc Tartar, Mademoiselle J'affabule et les chasseurs de rêves.



JAZZ'TITUDES FÊTE SES 20 ANS DU 20 JANVIER AU 15 DÉCEMBRE 2017

À l'occasion des 20 ans de Jazz'titudes, le festival à part, différent, autrement et pas pareil, propose un programme plein de particularités. En effet pour fêter cet anniversaire, c'est une année de jazz que vous propose l'équipe des Jazz'titudes. De janvier à décembre, venez vibrer au son de la note bleue.

Retrouvez le programme de la 20^{ème} édition des Jazz'titudes sur www.jazztitudes.org

QUINZE STATUES LÉGUÉES

À LA VILLE DE LAON

La Ville de Laon a reçu un legs de 15 bronzes d'édition par Gérard Lilamand. Ce legs est accueilli en dépôt au Musée d'art et d'archéologie du Pays de Laon.

Né le 20 novembre 1935 à Paris, Gérard Lilamand est issu d'une famille laonnoise dont l'un des membres, le docteur Ernest Ganault, son grand-oncle, fut député de l'Aisne. Après de brillantes études, sorti major de sa promotion à l'École Normale Supérieure de la rue d'Ulm, il est à sa demande nommé professeur au lycée de Laon, mais doit rejoindre l'armée lors de la guerre d'Algérie.

À son retour, il devient directeur du Département Classique aux Editions Hachette durant 17 ans. Il entre ensuite au Centre National de la Recherche Scientifique (CNRS) en tant que directeur des Editions. En retraite, passionné d'art et de culture, il entreprend de constituer une collection de bronzes d'édition, dont le thème initial est l'illustration, dans l'art, de l'esprit de revanche qui régnait après 1870 en France. Fidèle à ses origines, il a souhaité léguer sa collection à la ville de Laon, qui saura en conserver l'intégrité.

Les riches collections du musée, qu'elles soient artistiques ou archéologiques, ont été largement constituées par le fait de généreux donateurs ou déposants. Le « legs Lilamand » s'inscrit dans cette tradition.



EXPOSITION

BRONZES D'ART
ARTS DE BRONZE

Le Musée d'Art et d'Archéologie du Pays de Laon présente jusqu'au 26 mars 2017 une exposition intitulée « Bronzes d'art - Arts de bronze », occasion de valoriser les collections de beaux-arts et d'archéologie sous un angle original. Cette exposition s'organise autour d'un matériau qui tient une place privilégiée dans l'Histoire des hommes, depuis la plus haute antiquité et une époque que les historiens ont appelée très justement « Âge de bronze » jusqu'à aujourd'hui. Le bronze est un alliage comportant une forte teneur en cuivre, normalement plus de 80 %. Les poètes lui donnèrent le nom d'airain ; les archéologues, prudents quant à la composition du métal, celui d'alliage cuivreux.

MUSÉE D'ART ET D'ARCHÉOLOGIE
32, rue Georges Ermant 02000 LAON
Tél. : 03 23 22 87 00

Du mar. au dim. de 13h à 17h du 1^{er} oct. au 31 mai.Du mar. au dim. de 10h à 17h du 1^{er} juin au 30 sept.

Tarif plein : 4 € - Tarif réduit : 3 €





13^{ÈME} ÉDITION DU SALON DES VINS ET PRODUITS DU TERROIR

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MARS
AU BOULODROME DE LAON

Venez découvrir et partager un moment d'échanges avec des vignerons et des producteurs passionnés le samedi 11 mars de 10h à 19h et le dimanche 12 mars de 10h à 18h. L'entrée du salon est gratuite.

Organisé chaque année par le Lions Club de Laon et ses 32 membres, les bénéfices de cette manifestation servent à soutenir des actions solidaires locales. L'objectif 2017 est de « Financer » un chien-guide.

XXI^{ÈME} SALON EUROPÉEN DES COLLECTIONNEURS

DIMANCHE 5 MARS - BOULODROME



Rendez-vous incontournable pour tous les passionnés de la région, le Salon Européen des Collectionneurs est organisé chaque année par l'Association des collectionneurs de Laon et Environs.

Cartes postales, capsules de champagne, timbres, monnaies et médailles, étiquettes et vignettes, livres, BD et disques, photos et documents de toutes sortes, jouets anciens, soldats et figurines, maquettes et petites autos, flacons et miniatures, sujets publicitaires et nombre d'objets insolites garniront les stands des dizaines d'exposants français et étrangers. Une vraie caverne d'Ali-Baba.

A chaque édition, une exposition. Cette année, l'Association des collectionneurs de Laon et Environs vous propose de replonger dans « l'école d'autrefois ». Une classe reconstituée pour cette exposition éveillera sans nul doute de l'émotion, voire une certaine nostalgie.

Horaires d'ouverture au public : de 8 heures à 17 heures.

Entrée : 1,50 € (gratuite pour les moins de 12 ans).

Petite restauration sur place

RENSEIGNEMENTS : 06 51 55 47 52 - yvesleviel@hotmail.com

LA CHINE À L'HONNEUR DANS NOTRE VILLE



Fin 2016, une délégation de hauts fonctionnaires de la province du Sichuan a été accueillie à l'Hôtel de Ville. Après une visite de la cathédrale, une réunion d'échange portant sur le patrimoine, son entretien et sa valorisation était organisée.

De même, une autre délégation de représentants de l'Institut de Tourisme de l'Université de l'Union de Pékin avec à sa tête son président, Monsieur Cao Changxin, était reçue en mairie dans le cadre de l'opération Foodtrotter, menée par la Maison de l'Emploi et de la Formation de Laon en partenariat avec Tergnier, Abbeville et Péronne.

Grâce à cette opération originale, 8 jeunes sélectionnés par les Maisons de l'Emploi et de la Formation se sont rendus en Chine en octobre 2016 avec comme objectifs principaux de promouvoir l'emploi des jeunes dans les secteurs des métiers de bouche, hôtellerie, restauration, et d'apporter une véritable plus-value technique sur les compétences et gestes professionnels. Les jeunes Français ont été formés à la réalisation de 28 plats chinois.

L'objectif de cette visite était de signer avec chaque Maison de l'Emploi et de la Formation une convention de collaboration et d'organiser, pendant le premier semestre 2017, l'accueil d'un groupe de jeunes Chinois pour les former à la cuisine française.

Dans le même temps, notre ville et ses richesses étaient à l'affiche dans Kan Zhong Guo (parution du 23 décembre 2016), le journal gratuit de la communauté chinoise en France. Un bon moyen de valoriser notre patrimoine et de développer le tourisme.



IL ÉTAIT UNE FOIS LAON

Pour la première fois, l'Office de tourisme du Pays de Laon est partenaire de la parution d'un ouvrage de découverte de la ville à destination des enfants...

Il était une fois Laon est édité par « La Petite Boîte », une maison d'édition qui se propose de « raconter la France aux enfants » au travers de ses régions et sites touristiques.

Ce livret de 24 pages est divisé en 3 chapitres :

La montagne couronnée (une présentation globale de la ville sous l'angle géologique et naturel) ;

Laon au Moyen Âge (un portrait en courtes vignettes de Laon à l'époque médiévale, assorti d'une double page consacrée à la cathédrale) ;

Laon au fil du temps (un rappel des grands événements qui marquent la cité du XVI^e siècle à nos jours, enrichi d'une galerie de personnages historiques originaires de Laon).

Enfin, une dernière partie est dédiée aux jeux (quiz, énigmes et test) permettant d'apprendre l'histoire de la ville-préfecture tout en s'amusant.

2 000 exemplaires de ce livre destiné aux enfants âgés de 7 ans et plus sont disponibles à l'office de Tourisme.

Son prix de vente est de **4,90 €**. Pour se le procurer, rendez-vous à l'accueil de l'Office de tourisme ou sur sa e-boutique (<http://www.reservation-paysdelaon.com/paysdelaon.aspx>).

OFFICE DE TOURISME DU PAYS DE LAON

Place du parvis Gautier de Mortagne

03 23 20 28 62 - www.tourisme-paysdelaon.com

FÊTE DU TIMBRE

SAMEDI 11 ET DIMANCHE 12 MARS

Organisée tous les ans depuis 1938 par la Fédération Française des Associations Philatéliques, la Fête du Timbre est une manifestation nationale annuelle, festive et culturelle. Elle est l'occasion de présenter la philatélie à un large public et donner le goût de la collection.

Organisée à l'ESCAL (63 rue Sérurier), par le Groupe Philatélique du Laonnois, cette édition 2017 sera également l'occasion pour les visiteurs d'obtenir la dédicace de Denis Bouet, auteur d'un livre sur les cartes postales de la guerre 14-18.

L'entrée est gratuite.



DES LAONNOIS AUX ALTICIADES 2016

Un groupe d'étudiants de l'IUT Techniques de commercialisation de Laon a participé aux Alticiades 2016 à Valfrejus Modane. Il s'agit d'une compétition sportive et de négociation qui regroupe les IUT techniques de commercialisation de toute la France. Au programme : marché du terroir, épreuves de luges, de ski, de snowboard, concours de négociation et course de relais. 4 jours dans les Alpes pour défendre les couleurs de notre belle ville !

LES ÉTUDIANTES LAONNOISES ONT DU CŒUR



Le jeudi 17 novembre 2016, dans le cadre de leur étude en 2^{ème} année de techniques de commercialisation, trois étudiantes laonnoises de l'IUT, Margot, Aurore et Grace en collaboration avec la boutique de cosmétiques et de produits de toilette, Le Verger Shop, située dans le centre commercial Carrefour de Laon, ont organisé une journée caritative afin de collecter de l'argent pour l'association «Un Enfant par la Main» et en particulier son action pour l'éducation des jeunes Maliennes. Il faut savoir qu'au Mali l'éducation des filles n'est pas une priorité. Une fille sur neuf est mariée avant l'âge de 9 ans, elles sont très généralement consignées aux travaux domestiques. Ce fonds permettra d'attribuer une bourse d'étude à chaque fille pendant 3 ans, de proposer des formations aux mères des boursières pour augmenter les revenus du foyer et d'organiser des ateliers de sensibilisation pour les parents sur la nécessité que leurs filles poursuivent leur scolarisation au collège.

RENSEIGNEMENTS :

Association «Un enfant par la main» www.unenfantparlamain.org



LE PATRIMOINE C'EST AUSSI... LES CIMETIÈRES

LE CIMETIÈRE SAINT-JUST

Au XVIII^e siècle, au siècle des Lumières, de la foi dans les sciences, l'attitude face à l'hygiène change. L'obsession sanitaire naît. En particulier la décomposition des corps, jugée responsable d'épidémie, doit être circonscrite en un espace clos éloigné des vivants, au contraire de la tradition où vivants et morts se côtoient avec des cimetières intra muros et libres d'accès. La déclaration de Louis XVI, du 10 mars 1776, interdit tout cimetière intra muros : le cimetière doit se situer hors les murs. À Laon, la déclaration de 1776 semble d'abord médiocrement appliquée. Le corps de ville n'intervient pas. Le cimetière dépend des responsables des églises - les « fabriques » -. À la veille de la Révolution, il reste encore sur le Plateau de nombreux lieux de sépultures : un près de la porte Saint-Just, le cimetière de l'Hôtel-Dieu près de la porte Germaine, ceux des abbayes, et même des cimetières d'église.

Par la loi des 8 et 15 mai 1791, les autorités civiles communales deviennent propriétaires des cimetières laïcisés et la constitution civile du clergé réduit à deux le nombre des églises et des paroisses laonnoises, Notre-Dame et Saint-Martin, qui se partagent aussitôt les inhumations. Dès le 20 avril 1791 le conseil municipal s'y intéresse, et le 17 juin 1791 il constate que « depuis la réunion à Saint-Martin des églises supprimées, les inhumations sont pratiquées massivement dans le cimetière

de Saint-Pierre-le-vieil, le seul restant encore en usage dans la partie ouest du Plateau, et paraissent occasionner des maladies pestilentielles causées par les exhalaisons méphitiques ». Il nomme des « commissaires », chirurgiens et médecins, pour visiter les lieux possibles afin de créer un nouveau et unique cimetière sur le Plateau hors les murs. Ils jettent leur dévolu sur le terrain proche de la porte Saint-Just comme « isolé, exposé au nord, discret, vaste, accessible, à égale distance des deux paroisses, terrain où il y a déjà deux cimetières. » Mais, il faut attendre 1793 pour que l'exécution se fasse. Dans sa séance du 20 janvier 1793, la municipalité considère qu'« Il existe l'inconvénient majeur que les cimetières sont sous les promenades et exposés à la vue de tous les citoyens qui, en se promenant, loin de se procurer un air salubre, sont, dans les saisons chaudes, obligés de s'éloigner des promenades pour éviter les dangereux effets des miasmes cadavériques qui exhalent de ces cimetières. »

D'autre part dans l'abbaye Saint-Martin est créé un hôpital militaire destiné à recevoir les blessés de l'Armée du Nord. Le risque est tel que « la question de la salubrité publique est posée ». Alors le 6 mars 1793, devant la peur d'une épidémie, un rapport d'officiers de santé énonce les causes de l'insalubrité et les remèdes à apporter dont la translation des cimetières et leur réunion en un seul endroit reconnu convenable « par sa configuration en amphithéâtre, sa discrétion à flanc de colline, son isolement, ses facilités d'accès, sa position entre les deux paroisses, son sol permettant d'y creuser des fosses à six pieds, son espace suffisant pour les paroisses et hôpitaux ». Planter quelques arbres permettrait de ne rien apercevoir. Trois jours plus tard, le 9 mars, le conseil général de Laon décide : « Tous les cimetières de l'Hôtel-Dieu, de l'hôpital général, des paroisses

Notre-Dame et Saint-Martin, sont interdits définitivement. Les inhumations se feront à l'avenir exclusivement dans le nouveau cimetière Saint-Just. » Le cimetière Saint-Just comme unique cimetière du Plateau est né en 1793 et non en 1803 comme c'est abusivement affirmé. En fait il s'agit à cette date de l'agrandir... et non de le créer ! Seul cimetière du Plateau au XIX^e siècle, ses tombes (Devisme, Glatigny, Selmer,...) rappellent l'histoire de la ville !

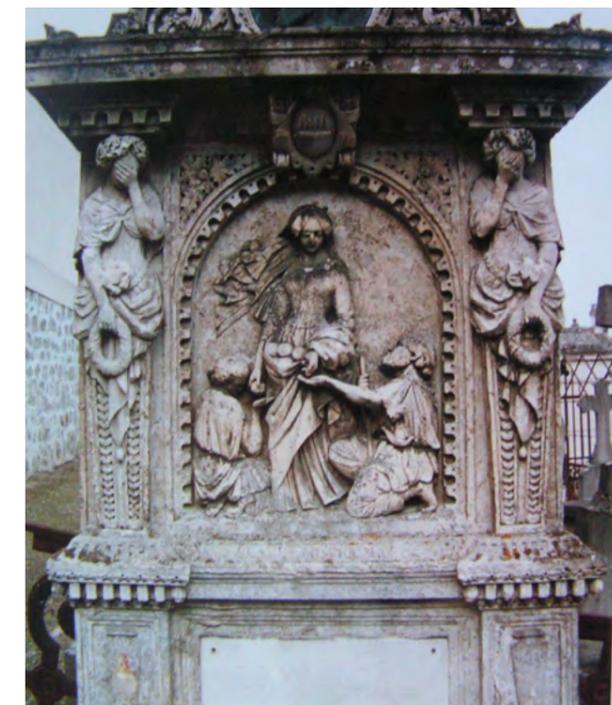
Une remarque cependant. Dès novembre 1793, « il est déjà rempli par le nombre de cadavres que produit l'hôpital militaire ». Il faut trouver un emplacement convenable pour un autre cimetière. Le Blanc-Mont près de Semilly, « dans l'endroit faisant face à Clacy », paraît satisfaisant car éloigné de la ville et des faubourgs. Défense expresse d'inhumer ailleurs. Le directeur de l'hôpital militaire est tenu à l'obligation d'enterrer 30 cadavres par fosse et de les recouvrir de 5 pieds de terre ! Quand il n'y a plus d'hôpital militaire en 1796, le Blanc-Mont est abandonné.

LES CIMETIÈRES DES FAUBOURGS

Le cimetière de Vaux, près de l'église, est désaffecté en 1859 - avec enlèvement des 61 sépultures restantes en 1899 - pour un nouveau cimetière situé au carrefour actuel dit « des douanes » ; mais celui-ci est à son tour désaffecté en 1929 et disparaît totalement après la Deuxième guerre. La translation se fait au profit du nouveau cimetière de « la Manoise » créé en 1929. Celui d'Ardon est également désaffecté en 1850 après les instances du curé qui, inquiet des risques de choléra, constate une évolution historique majeure : « la mentalité a bien évolué en un siècle puisque les gens sont disposés au déplacement des corps » ; le cimetière éloigné des vivants est accepté. C'est ainsi

que celui de Leully quitte son église en 1907. Celui de l'hospice de Montreuil, plein, est déplacé au bas de la sente Gaillot en 1813.

CLAUDE CARÈME



Stèle de Antoine Maréchal décédé en 1849. Elle représente une allégorie de la charité dans le style romantique du moment.

CHAMPIONNAT
DE FRANCE D'ÉPÉE

Excellente nouvelle pour le Cercle d'escrime de Laon et le public laonnais. Le Cercle Escrime de LAON organisera le samedi 25 et le dimanche 26 février 2017 une compétition ELITE, avec les 1/2 finales du Championnat de France Épée Senior hommes et dames (National 1 et 2). Cette compétition se déroulera au palais des sports et au gymnase Pierre de Coubertin.



Cette manifestation est l'occasion pour le public de découvrir les meilleurs tireurs nationaux. Sont qualifiées 16 équipes masculines en N1, 16 équipes en N2. Les dames ne sont pas oubliées avec 16 équipes de N1 et 16 équipes en N2 également. Les équipes de Clubs se composent de 3 tireurs.

32 pistes seront nécessaires pour accueillir ces 1/2 finales. Les matchs se déroulent en 45 touches.

Cette désignation récompense le dynamisme et l'excellence du Cercle d'Escrime de Laon. Elle permet également au public laonnais d'assister à nouveau à une compétition de haut niveau puisque la refonte des circuits nationaux organisés sous l'égide de la FFE avait supprimé le Challenge International d'Épée de LAON, qui existait depuis 1978.



10 ans déjà !
LAON / LYON



Le 20 janvier 2007, l'US Laon accueillait l'Olympique Lyonnais, alors quintuple champion de France, dans le mythique stade Auguste Delaune de Reims, en 16^{ème} de finale de la coupe de France. Après avoir mené au score, grâce à un but de Vincent Koffman, l'US Laon s'incline 3-1 devant 10 000 supporters heureux et fiers de leur équipe. Plus qu'un match de football, ce fut une véritable fête pour un très grand nombre de Laonnais et une belle page de sport laonnais.



DES VICTOIRES POUR VICTOIRE

Formée (brillamment) au Vélo club Laonnais, la laonnoise Victoire Berteau a intégré, en septembre dernier, le pôle France cyclisme piste et endurance au Creps de Bourges. Elle poursuit en parallèle sa scolarité en 1^{ère} S au lycée Alain Fournier de cette même ville.

Une année 2016 tout simplement exceptionnelle, pour cette jeune fille de 16 ans : championne de France sur piste scratch, championne de France de l'avenir route, victoire au contre la montre des nations (et nouveau record de la catégorie), championne de l'Aisne, championne de Picardie, championne interrégions, une victoire en coupe de France minimes et cadettes, vice-championne de France de course aux points.

NAISSANCES

Théo BOUILLARD	21.07.2016	Maël ROUCOUX	30.08.2016
Noé GENTE	22.07.2016	Lucile FRADIN	31.08.2016
Adam RABOIN	26.07.2016	Enzo MONOT	09.09.2016
Ventimilia LAMERET CASQUEIRO	26.07.2016	Kaïna BENJAMIN	13.09.2016
Hda BAHRAMUNDDIN	31.07.2016	Margaux WATHIER	13.09.2016
Keuline NOBECOURT	04.08.2016	Tony DJANFFAR	19.09.2016
Aaron CATHERIN	04.08.2016	Gabrielle ROSEZ	20.09.2016
Sacha DUMONT	06.08.2016	Alice BERTHE	25.09.2016
Naël RENAUX	07.08.2016	Suzanne LEJEUNE	29.09.2016
Mohamad MOMAND	10.08.2016	Lucas BRAILLON	02.10.2016
Mathéo LEFEBVRE	17.08.2016	Soraya DA COSTA VIEIRA	04.10.2016
Cidjy GIROD	17.08.2016	Alan LEFRANC	04.10.2016
Anna-Rose QUILLIOT	22.08.2016	Roman DESSEINE	10.10.2016
Timéo BIZET	25.08.2016	Laura QUINTOIS	10.10.2016
Maëlle GILBERT	29.08.2016	Enaëlle DEVIN	11.10.2016
		Valentin PECCAVET	11.10.2016
		Léa-Sidonie CARCY	12.10.2016

MARIAGES

Patricia GERARD & Jérémy BLOT
Tony PAUPIÈRE & Matthieu CARON
Dounia BARI & Mohammed ENNAKOURI

Mélodie BLONDELLE & Ismaël NORDINE
Angélique HUBERT & David POULET
Alexandra BASSEVILLE & Juliette CHARRIÈRE
Kossiwa KETEKLE AMLON & Martin VINAWANON
Stéphanie MORTELETTE & Jonathan GURHEIM
Aurélien VANOZ & Marc DERUELLE

Aude EVRARD & Emile-Armand BENOIT
Amélie VERGNE & Romain SEVRAIN
Priscillia BERNARD & Philippe LECOINTE
Catherine BAUDRILLARD & Didier GENUOEL
Albane BEAUFRÈRE & Dimitri CHERON
Désirée DOCHEZ & Tristan OUDELET

DÉCÈS

Marcelle LASSERET	86 ans	Mouloud MEBARKI	84 ans
Jeannine COMPANT ve HERBIN	81 ans	Serge FLAMANT	73 ans
Yvonne MOISDON ép LUCAS	89 ans	Hervé SEPLY	46 ans
Michel LOCQUENEUX	87 ans	Serge BÉTRÉMIEUX	73 ans
Yvette CHANTEREAUX ve BAUDOUX	101 ans	Olga DAVIENNE ve MISMAC	93 ans
Janine THOMAS ve VERON	72 ans	Marguerite DELAHAYE	85 ans
Francis DUCROT	68 ans	Dany DAMBOT	41 ans
Alain BRUGNON	77 ans	Paulette LAMBERT	85 ans
Pascal DUVAL	50 ans	Christiane QUIN ép BUVRY	90 ans
André WEGERA	80 ans	Andrée HIBLOT ve CLASQUIN	94 ans
Jean-Claude CARPENTIER	71 ans	Kenza CAVAZZANA OUZAR	2 ans
Renée CAILLIEZ ve BIGNE	101 ans	Véronique VEYRIER	55 ans
Patricia VILLIOT	64 ans	Josiane GALLAND ve OSSET	90 ans
Marcel CHERON	78 ans	Marc DENEUX	63 ans
Jany HONORÉ	62 ans	Micheline DUBOIS ve BRINQUIS FREIXAS	91 ans
Marcelle SALOMON ve HENON	83 ans	René PONCELET	92 ans
Jean GODEFROY	50 ans	MarieJeanne LABBE ve LEROY	86 ans
Robert LAMBERT	85 ans	Kévin BRUSSELLE	21 ans
Odette SANDRON ve GAYANT	91 ans	Claudine GONTHIER	65 ans
Marie-Claire DOCHEZ ép MAGNIANT	60 ans	Simonne MORET	92 ans
Thierry HENON	54 ans	Marcelline DUBROMEL ve BOUCHENEZ	69 ans
Micheline TRIBOUILLOIS	84 ans	Alain CUDENNEC	76 ans
Andrée CROMER ve TRICHET	88 ans	Germaine MAIRE ve DENOZ	94 ans
Simone QUEVAST ve CHANTREUX	93 ans	Marie-Caire PIERRET	57 ans
Bernard COCU	81 ans	Chantal LAMBIN	53 ans
Jocelyn BINET	84 ans	Claude DENIS ép NOUVIAN	84 ans
Régine LESUR	66 ans	Florence GIRARDOT	46 ans
David LECAT	23 ans	Marie LEBEAU ve EVRARD	63 ans
Imelda SALES ve OUD	91 ans	Roger LUCAS	88 ans
Gérard BLEUSE	53 ans	Marcelle AVEZ ve CARETTE	95 ans
Ginette GUERIN ép GRONIER	76 ans	Paulette PIEROT ve DUMAS	89 ans
Julienne LACOURT	23 ans	Raymonde CATHERIN ve MISMAQUE	97 ans
Jacques PERLOT	66 ans	Marie-Joseph LEBLOND	96 ans
Armande MALCHIEU ép DALLE	61 ans	Nathalie BOULAY ép SCHWENDIMAN	50 ans
Marie DELVAL	97 ans	Irène DEVOBECOURT ve MOYENS	90 ans
		Frédéric RADIX	57 ans
		Micheline FRAMBOURG ve PATAT	81 ans
		Marie-Thérèse VALISSANT	94 ans

TRIBUNES DE L'OPPOSITION

Lors du débat d'orientations budgétaires de novembre dernier, nous avons été contraints, une fois de plus, de dénoncer l'absence totale de projets pour notre ville. Cette absence de cap est catastrophique tant pour les Laonnois que pour les acteurs économiques.

Moins d'habitants, moins d'emplois, moins de commerces de proximité, moins de connexion entre les quartiers, moins de transports en commun, moins de sécurité, moins d'attractivité... et est-ce que l'annonce de -5,5% d'impôts locaux va permettre d'inverser cette tendance...

Nous ne partageons absolument pas cette analyse qui consiste à considérer qu'une baisse d'impôts sera suffisante. A défaut de donner un véritable cap à notre ville avec un travail profond d'accompagnement des acteurs économiques, Laon est vouée à être absorbée par d'autres collectivités qui, elles, se donnent les moyens de protéger leurs commerces de proximité, favorisent l'implantation d'activités générant des emplois, protègent les administrations en place pour éviter des départs de service sous prétexte de mutualisation...

Une nouvelle fois, nous avons formulé le souhait que le Maire tienne compte des propositions faites par notre groupe, qu'il prenne en considération les projets présentés par des personnes extérieures à sa majorité pour permettre d'éviter que la ville de Laon ne soit désertée.

Seule une mobilisation dépassant les clivages de toutes natures permettra d'aboutir à redynamiser la ville de Laon.

DAMIEN DELAVENNE - CHRISTINE CAZENEUVE SEVERINE DUPONT

GROUPE D'OPPOSITION

"UN NOUVEAU MAIRE UN NOUVEAU SOUFFLE"

Le dernier conseil municipal a porté sur les orientations budgétaires.

Comme vous avez pu le constater, c'est encore le poste des dépenses de voirie qui est le plus important avec 4 000 000 €, par contre il n'y a pratiquement rien pour relancer et redynamiser les différents centres commerciaux de Laon.

Avoir de belles routes et de beaux trottoirs n'est pas la seule solution pour relancer l'économie de notre ville. Les différentes mesures prises, comme les « boutiques éphémères », les « boutiques à l'essai » ne sont qu'un début et elles doivent être encore plus développées et améliorées.

Il faut aller plus loin dans l'aide à la création d'entreprise et le développement du commerce de proximité, il faut travailler avec tous les partenaires concernés par le sujet et dans tous les quartiers.

Au cours de ce conseil il a été proposé une baisse du taux d'imposition des impôts locaux, c'est louable mais cela va avoir une très faible répercussion sur leurs montants.

Mais surtout cela entraînera une baisse des futurs dotations de l'état pour l'année prochaine. Permettez-moi au nom de la liste « Une autre vision de Laon » de vous souhaitez une bonne et heureuse année pour 2017.

HERVÉ TELLIER

"UNE AUTRE VISION DE LAON"

Le vote du budget est un moment déterminant, il fixe pour une année les choix et les orientations qui marqueront le quotidien des Laonnois.

Après le débat d'orientation budgétaire du 14 novembre 2016, il est désormais évident que la majorité municipale entend continuer dans sa gestion libérale et strictement comptable de notre ville.

La baisse des taux de fiscalité n'est pas une surprise, si elle ne signifie pas nécessairement une baisse des impôts, elle est la conséquence des renoncements de la droite Laonnoise. Les fermetures des abattoirs municipaux et du Poma illustrent cette politique, notre Ville refuse d'être un élément moteur du champs économique et social, elle fait le choix du stricte minimum.

Cette politique nous mène dans une impasse, comment croire que Laon peut redémarrer sans une action volontariste et sans projet d'envergure.

Si une collectivité locale ne peut pas prétendre tout régler, elle ne peut pas en revanche pas se dire impuissante. C'est une question de choix et d'arbitrage. Cette année 53 % des investissements sont consacrés à la voirie. Nous pensons que ce poste est disproportionné et qu'une partie de celui-ci doit être utilisé pour rendre notre ville plus accueillante, attractive et solidaire.

Nous avons besoin des plus de services publics, de réorganiser nos centres villes en terme de circulation, de piétonnisation et d'offres commerciales. Enfin nous proposons encore une fois la mise en place de commerce solidaires dans quartiers.

YAN RUDER

CONSEILLER MUNICIPAL D'OPPOSITION PCF/FRONT DE GAUCHE

De conseils municipaux en conseils communautaires, les beaux discours se succèdent. Le dernier Débat d'Orientation Budgétaire n'avait rien d'une stratégie ambitieuse qu'un maire devrait porter pour sa ville. Probablement, le discours de vœux sera encore une démonstration faussement magnifique et éhontée d'optimisme ! En vérité, les Laonnois n'y croient plus, n'en peuvent plus. Ils méritent tellement mieux !

Non, monsieur le maire, le job n'a pas été fait !

En ce début d'année, nous voudrions voir poindre un engagement de la municipalité sur les sujets qui désespèrent les Laonnois ! Emploi, commerce, propreté, transport, immobilier, sécurité...

Arrêtez avec vos illusions, la réalité du quotidien des Laonnois est toute autre ! Rues désertes, commerces en difficulté, immobilier qui s'effondre, rues sales, tensions sociales, embouteillage pour remplacer le POMA... quand allez-vous réagir ?

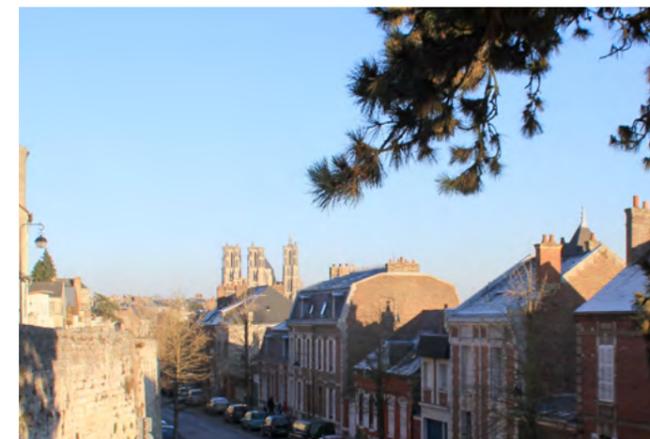
Les Laonnois attendent une vision, ils espèrent en un avenir prometteur. Ils veulent voir leur maire s'engager, comme à Soissons, à Saint Quentin, à Reims ! Un maire, premier de cordée, armé de courage et de détermination, qui travaille jour et nuit pour sortir la ville de l'ornière ! Les solutions existent, elles sont à portée de main. Osez !

Que 2017 soit une année consacrée au redressement de notre ville ! Vous pourrez compter sur notre indéfectible engagement pour Laon et sur nos propositions.

Bonne année à tous

AUDE BONO - MARIE SOLLER

GROUPE INDÉPENDANT - "AIMER LAON"



TRIBUNE DE LA MAJORITÉ

Une Ville financièrement saine, qui investit pour les Laonnois, et qui sait où elle va.

La Majorité Municipale de la Ville de Laon a récemment annoncé une baisse du taux des impôts locaux. Notre décision est à la fois exceptionnelle, et en même temps parfaitement logique.

Exceptionnelle d'abord parce qu'elle s'inscrit à contre-courant de la situation générale de notre pays : là où les promesses de campagne ouvrent les vannes des dépenses de façon inconsidérée et laissent filer les déficits publics que nos enfants seront condamnés à payer, là où les incertitudes sur les compétences prochaines des collectivités mettent à rude épreuve leurs capacités de financement déjà malmenées. A Laon, nous avons fait le choix contraire : celui d'une gestion financière efficace et performante.

Cette gestion quelle est-elle ? Elle repose sur deux aspects complémentaires l'un de l'autre. En premier lieu, une maîtrise budgétaire constante et extrêmement rigoureuse de toutes nos dépenses. Une démonstration ? En 2001, la dette de la Ville s'établissait à 30 millions d'euros, fin 2016 elle sera sous le seuil des 10 millions d'euros. Ensuite, un niveau d'investissement durable et extrêmement élevé, pour tous les Laonnois. Une preuve ? 8.300.000 euros d'investissements programmés en 2017. Un chiffre supérieur à la moyenne de plus de 8 millions d'euros investis chaque année, par la Ville de Laon, depuis 2009.

Les chiffres parlent d'eux même et ils ne tolèrent pas les artifices du langage. Ils attestent de notre solidité financière tout autant que de notre capacité d'investissement audacieuse et massive, construite au fil du temps et des efforts consentis. Seule une gestion saine permet d'obtenir le résultat d'une baisse du taux des impôts locaux.

Notre politique est cohérente, elle s'inscrit dans la durée et cible les actions les plus pertinentes pour réduire les coûts inutiles et améliorer concrètement notre offre de services pour tous. Elle répond à l'ensemble des besoins : dynamiser l'attractivité économique de notre territoire, renforcer l'identité et le potentiel touristique de Laon, mieux relier les quartiers entre eux, améliorer la cohérence urbanistique de notre Ville et favoriser un cadre de vie toujours plus agréable.

Notre baisse de la fiscalité locale complète cette vision : nous redonnons ainsi du pouvoir d'achat immédiat à tous les Laonnois, tout en supprimant la dette qui pesait sur les générations futures.

Un budget sain, une Ville qui sait où elle va, qui agit en conséquence et en cohérence : voici notre vision pour que la Ville de Laon soit gagnante, dès maintenant et pour l'avenir.

LA MAJORITÉ MUNICIPALE

PERMANENCES DES ÉLUS



CITÉ MÉDIÉVALE

MARIE-FRANCE DOYEZ

Lundi 6 février - 11^H à 12^H

HÔTEL DE VILLE



QUARTIER CHAMPAGNE

FRANÇOISE CATILLON

Mercredi 8 février - 14^H30 à 16^H30

MAISON POUR TOUS - LE TRIANGLE



QUARTIER ILE-DE-FRANCE

MARIE-MICHÈLE PASCUAL

Samedi 11 février - 10^H à 11^H

CENTRE PRÉVERT



QUARTIER DE VAUX GARE - SAINT MARCEL

BÉATRICE LABEL

Samedi 11 février - 10^H à 11^H30

ÉCOLE GILBERT LOBJOIS



QUARTIER LANEUVILLE

- MONTREUIL - MARQUETTE

ANNE-MARIE SAUVEZ

Vendredi 3 mars - 17^H à 18^H

CAP NORD-OUEST



QUARTIER CITÉ DES CHEMINOTS

LAURENT FOURNIER

Mercredi 15 mars - 18^H à 19^H

SALLE DES DYNAMIQUES



QUARTIER ARDON-LEUILLY

ERIC DELHAYE

Vendredi 17 mars - 18^H à 19^H

ÉCOLE MATERNELLE D'ARDON



QUARTIER MOULIN ROUX

GAËDIC BLANCHARD-DOUCHAIN

Samedi 18 mars - 10^H à 12^H

MAISON MARC SANGNIER



DU 20 JANV.
AU 15 DÉC. 2017

LE FESTIVAL
JAZZ LAON

titudes

fête sa

20

e
édition

www.jazztitudes.org

